

## Des lieux, des hommes : le travail du cuir à Ivry-la-Bataille

M. de Reiset, dans un article paru dans le "Courrier de l'Eure" en juillet 1858 écrit :

*« Ivry est devenu une ville industrielle. Elle compte aujourd'hui plusieurs fabriques dignes d'intérêt. On y trouve de fortes tanneries, et les cuirs qu'on y fabrique sont renommés depuis des siècles. On les emploie particulièrement pour la chaussure et pour la sellerie. Les principaux fabricants de cuirs d'Ivry sont MM. Delahaye, Lemoine et Jean-Jean. »*

Cette affirmation se trouve confortée par différentes mentions bibliographiques répertoriées par François-Joseph Mauduit, quelques pièces d'archives départementales, municipales comme privées et une certaine connaissance du patrimoine foncier local.



Documents et factures prouvant la présence d'entreprises travaillant dans le domaine du cuir à Ivry-La-Bataille

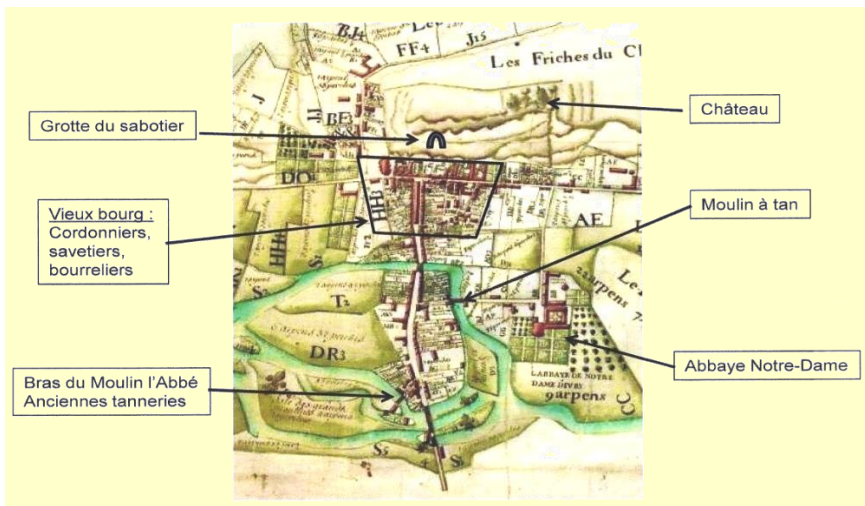
La source bibliographique la plus importante concerne la période révolutionnaire. Nombreuses instructions furent données pour permettre aux cordonniers et bourreliers de se faire livrer des cuirs par les tanneurs afin de produire des souliers pour les soldats et des harnachements de chevaux dont l'armée révolutionnaire avait grand besoin.

Les comptes de la Baronnie d'Ivry établis par Pierre Delisle en 1548 évoquent les taxes perçues sur les transports de cuirs, terrestres comme fluviaux.

Dans le registre terrier de 1300, sont mentionnés des corps de métiers tels que fabricants de chausses, sueurs, cordonniers, mégissiers, pelletiers, bouchers, tanneurs. Ceux-ci étaient assujettis à une taxe variant selon la nature de chaque peau. Les fouilles archéologiques menées dans la Grotte du sabotier ont mis au jour les traces d'une activité artisanale de savetier mais aussi des fosses en forme de tau relevant d'une activité de pelletier.

Les recensements de population et les archives anciennes municipales, comme d'autres privées, nous fournissent des éléments concernant les activités menées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cette période se caractérise par une évolution de l'artisanat vers l'industrialisation avec un développement de la force hydraulique dans les moulins que supplantera la vapeur.

Les bœufs, porcs, veaux et moutons étaient abattus par la boucherie municipale située rue de Garennes en la maison Henri IV, ou dans un abattoir privé comme la boucherie Roze devenue Mourrière, située en bas de la rue grande, aujourd'hui rue Henri IV. Ces établissements fournissaient des peaux aux maîtres tanneurs Delahaye, Demantké, Legailard, Lemoine et Jean dont les ateliers étaient essentiellement implantés au niveau du moulin l'abbé.



Les plans anciens et quelques cartes postales permettent de positionner les moulins à tan, les bâtiments dont le grenier servait de séchoir à peaux et l'emplacement des fosses.

Peu de photographies subsistent de toutes ces installations.

Des emplacements de fosses (ancienne tannerie Delahaye) sont détectables dans les jardins de plusieurs maisons du bas de la rue Henri IV, côté pair.



*Anciennes tanneries Demantké (aujourd'hui Ets Douchez) : vue des abris coiffant les fosses de tannage et vue générale*



Il est à noter que le travail du cuir sur Ivry a fédéré différentes corporations comme les éleveurs ou bergers, les bouchers, les tanneurs, les cordonniers et bourreliers mais aussi des métiers complémentaires tels les menuisiers pour la fabrication de tinet ou jambier facilitant le dépouillement des animaux, les charretiers pour le transport des peaux et cuirs, les carriers pour la fabrication de la chaux.

Au premier plan : ancienne tannerie Lemoine (aujourd'hui gîte de M. Camboulive) : vue de la roue du moulin à tan.

En arrière-plan : ancienne petite tannerie Jean, avec séchoir à peaux (bâtiment conservé par M. Giboreau)